



Colère des agents en DIRCE - une pièce en 3 actes

La réorganisation territoriale et la concentration des fonctions s'opèrent douloureusement dans l'ensemble des services de Météo-France. En ce début d'année 2014, elles ont pris la tournure d'un conflit dans la DIRCE.

1^{er} acte : la colère gronde

Il y a eu un [courrier des agents du centre de St Etienne](#), centre appelé à fermer en 2016 mais défendu par les élus locaux y compris [par le président de la région Rhône-Alpes](#).

Il y a eu une grève entamée par le centre de Chambéry avec 3 préavis successifs déposés. Après une rencontre avec DSR/D et DIRCE/D suivie d'un mél du DSR présentant quelques idées, le second préavis a été maintenu afin d'inscrire noir sur blanc certains engagements dans un « protocole » permettant une sortie de crise.

Le [préavis de grève](#) pour les vendredi 21 et samedi 22 février a été levé après une discussion sur ce protocole qui sera, in fine, signé par les organisations syndicales.

La garantie pour le personnel du maintien sur le site actuel de Chambéry et la garantie de leur conserver une activité en lien avec leurs compétences (notamment dans le domaine de la prévision après la fermeture du CDM) ne sont pas satisfaites. Toutefois certains points peuvent être considérés comme des avancées : envisager l'élargissement du télétravail aux postes de prévisionniste, intégrer le personnel de Chambéry dans le projet Evol'Alpes, instituer des réunions collectives de suivi.

Cette dernière promesse devra faire l'objet d'une attention particulière de la part des représentants des personnels.

2nd acte : on ne décolère pas

Il y a eu un mouvement de grève engagé [par le centre de St Exupéry avec un préavis qui n'a pu être levé](#). Avec les CRA (Centre de rattachement Aéronautique), Météo-France regroupe l'assistance aéronautique dans de grands centres régionaux. Ainsi, celui de Lyon Saint-Exupéry n'est plus seulement responsable du suivi des situations météorologiques de l'aéroport Lyon St Ex, mais prend en charge l'assistance météo pour l'aéronautique sur l'Auvergne, la Bourgogne et Rhône-Alpes.

Les fermetures de centres dans ces régions ont déjà augmenté la charge de travail des collègues.

Dans le même temps, l'aéroport de Lyon s'est vu classé « plate-forme à forts enjeux », cette évolution entraînant aussi des tâches supplémentaires (notamment la saisie dans l'outil CSYM).

Tout cela n'a pas fait l'objet d'études d'impact et de concertation objective.

La perspective de nouvelles fermetures (Chambéry, St-Etienne et Clermont-Ferrand la nuit) ainsi que des difficultés techniques exaspérantes en fin d'année 2013 ont conduit au blocage.

Le préavis de grève était d'autant plus légitime que le seul horizon tracé est... une baisse d'effectifs à 2 postes permanents contre 2 postes permanents et 1 semi-permanent à ce jour. La direction a beau rappeler que les effectifs-cible doivent être revus sur les plateformes aéro ([une instruction est en cours](#) mais rien ne garantit une revue à la hausse de ces cibles), la grève a été maintenue, un [communiqué de presse à la clé](#).

3^{ème} acte : la colère pourra continuer à s'exprimer

Il y a eu enfin l'ajournement par le p-dg de sa venue en DIRCE. « *Un contre-temps* », a-t-il déclaré en réunion de CHSCTEP à Toulouse. Il n'empêche : la CFDT-Météo a expliqué au p-dg lorsqu'il nous a reçus (avec FO) jeudi 20 février que ce changement de programme a été mal perçu. Il a souligné que son mouvement d'humeur était passé et qu'il projetait de *se rendre en DIRCE dans les meilleurs délais*, avant même d'aller en visite d'une autre DIR, et avant même la fin de ce mois de février.

Le p-dg pourra donc visiter le CMIR-CE mais aussi le centre de Saint Exupéry, rencontrer les agents, qui pourront lui faire part, de vive voix et in situ, des raisons de leur colère.